news.belgium

04 Juil 2024 -15:52

Les priorités en matière d'égalité : le mémorandum commun 2024

Les trois Conseils de l'Egalité des Chances entre les Hommes et les Femmes souhaitent attirer l'attention des exécutifs fédéral et régionaux sur quelques-unes de leurs priorités pour la prochaine législature en matière d'égalité. Ils les appellent à consacrer de plus grands efforts de coordination et de cohérence entre elles et sont prêts à contribuer à ce besoin d'efficacité politique en exerçant leur mission d'avis tout au long de la législature et en se consultant mutuellement.

Face à l'augmentation de la précarité, des décisions budgétaires qui atteignent davantage les travailleuses et creusent les inégalités de manière générale, des enjeux importants en termes d'égalité entre hommes et femmes impliquent de travailler de manière transversale. C'est dans cet objectif que les trois Conseils consultatifs ont décidé de présenter leurs recommandations communes et régionales aux autorités fédérales et aux entités fédérées en matière d'égalité. Ils les appellent à consacrer de plus grands efforts de coordination et de cohérence entre elles et sont prêts à contribuer à ce besoin d'efficacité politique en exerçant leur mission d'avis tout au long de la législature et en se consultant mutuellement.

La Belgique doit également oeuvrer à défendre ces priorités et la progression des droits à l'égalité des chances aux niveaux européen et international.

A côté des mesures transversales, ils présentent des revendications par thème spécifique : emploi, formation, sécurité sociale, fiscalité, lutte contre les violences, mobilité, logement et précarité.

À télécharger

↓ Mémorandum commun 2024

Conseil de l'Egalité des Chances entre Hommes et Femmes Place Victor Horta 40 1060 Bruxelles Belgique http://igvm-iefh.belgium.be

Dominique De Vos Contact presse 0474 98 75 00 domie.devos@outlook.com

